

**Mardi 11 février 2025**

**Conférence de Françoise THIVOLET**

**« L'anatomie et cytologie pathologique : une discipline médicale inconnue »**

L'anatomie et cytologie pathologiques (ACP) est une spécialité médicale, exercée en laboratoire, également appelée anatomie pathologique ou anatomopathologie ou de façon plus usuelle en France « anapath ». C'est d'ailleurs pourquoi le médecin spécialiste de ce domaine est appelé anatomopathologiste ou plus simplement pathologiste.

L'anatomopathologie est exercée à **distance du patient** et même à distance du médecin, mais son rôle dans sa prise en charge est essentiel. En effet l'anatomopathologiste travaille dans un laboratoire : il ne reçoit que les prélèvements et ne voit pas les patients. Chaque prélèvement qu'il reçoit a pour but de permettre de **faire le diagnostic des maladies**. Et ce, de façon encore plus importante en oncologie, où l'anatomopathologie remplit pleinement sa définition par "l'étude des altérations morphologiques ou lésions provoquées chez l'homme par les maladies, au niveau des organes, des tissus, des cellules". Aucune spécialité qu'elle soit médicale ou chirurgicale ne peut se passer d'un diagnostic anatomopathologique.

L'anatomopathologiste utilise un raisonnement proche du raisonnement clinique. Il examine des prélèvements au microscope, et il recherche l'équivalent de symptômes (lésions visibles) à partir de ces lésions. Il construit l'hypothèse diagnostique, et réalise des examens complémentaires. La différence fondamentale avec les autres spécialités est que l'anatomopathologiste **raisonne à partir de prélèvements** et non de patients. Cependant, il a besoin de certaines informations cliniques pour établir son diagnostic, c'est pourquoi un compte-rendu des observations doit toujours accompagner les prélèvements envoyés pour analyses.

La démarche diagnostique suit la démarche suivante. Il y a tout d'abord la réception du prélèvement. Ce prélèvement va subir plusieurs étapes techniques afin d'être transformé en des fragments déposés sur lames, pour pouvoir être interprétés et lus au microscope. Le diagnostic va être fait, soit sur la coloration standard, soit grâce à des techniques complémentaires réalisées à l'initiative de l'anatomopathologiste (qui fait alors une auto-prescription). Toutes ces étapes prennent du temps. On compte 24 à 72h pour les étapes techniques. Il faut ensuite interpréter le prélèvement (diagnostic médical) puis rédiger le compte-rendu, qui représente la trace écrite du diagnostic, et qui contient l'ensemble des arguments diagnostiques. Ce compte-rendu a une **valeur médicolegale** (obligation de les archiver pendant au moins 20 ans). Pour finir, l'anatomopathologiste participe aux réunions de concertation pluridisciplinaire (RCP) pour commenter et discuter son compte-rendu.

Le rôle de l'anatomopathologiste est avant tout d'analyser des prélèvements au microscope. C'est un travail d'observation. Pour distinguer les lésions il dispose d'outils qui seront détaillés dans l'exposé : la macroscopie, l'histopathologie, la cytopathologie, la microscopie électronique, les techniques de cytogénétique et de biologie moléculaire.

L'anatomopathologie a des applications dans des domaines variés : cancérologie, maladies inflammatoires chroniques, maladies infectieuses, maladies métaboliques, pédiatrie...

Son utilité est pratique : porter un diagnostic (qu'est-ce que c'est ?), formuler un pronostic (risque évolutif ; est-ce que c'est grave ?), aider à la mise en place d'un traitement spécifique (comment est-ce que je traite ?) et évaluer les thérapeutiques (est-ce que mon traitement est efficace ?).

Son utilité est théorique : classification nosologique (anatomo-clinique), classification étiologique et physiopathologique des maladies.

L'anatomopathologie n'est pas une science exacte mais une discipline médicale à part entière : il s'agit d'interprétation médicale et non pas d'analyses faites par des automates. Le risque d'erreur est assez considérable (risque d'erreur de 15 à 20 % dans le diagnostic de cancer des tissus mous). C'est de la médecine donc il y a des zones d'ombres et des erreurs diagnostiques possibles. Il y a des prélèvements qui sont plus compliqués que d'autres, où le prélèvement est trop petit et où on n'a alors pas assez de matériel. Par ailleurs les classifications évoluent également.

Enfin l'anatomopathologie a un intérêt scientifique : mise en place d'un codage par système informatique, rôle en épidémiologie et en Santé Publique. La conservation tissulaire permet de créer un patrimoine génétique.

